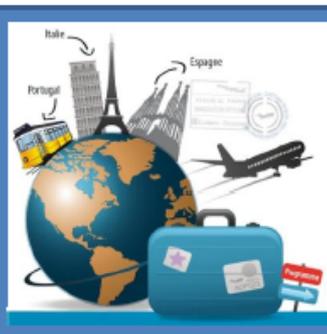


18-06-2014

Lieu de la formation : MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

Espace Paul et André Vera - 2 rue Henri IV - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Programme :

<p>Le 18 juin 2014</p> <p>à la Maison de l'Europe des Yvelines Espace Paul et André Vera 2 rue Henri IV 78100 Saint-Germain-en-Laye</p>		<p>La mobilité ?</p> <p>Un outil efficace pour booster les projets associatifs ?</p> <p>Oui, mais sous quelles formes ?</p>
--	---	--

- 9h30** Accueil autour d'un café ou d'un thé
- 10h** -Présentation du programme « Erasmus + » et des possibilités pour monter un projet associatif
-Intervention d'Aline Rutily, association *Paysage et patrimoine sans frontière*, Saint-Germain-en-Laye, coordinatrice du partenariat *Langages du végétal en Europe*. 9 partenaires, 6 pays de l'EU : Objectifs, stratégies, résultats d'un partenariat européen conduit par une association.
- 12h30** Pause-déjeuner
- 13h30** Présentation de projets associatifs, témoignages d'engagement, comparatif de pratiques associatives, échanges avec les stagiaires sur le statut d'ambassadeur associatif
- 15h** Pause
- 15h30** Mise en pratique par des jeux
- 17h** Echanges et évaluation de la journée

Intervenants :

Ophélie BOUDET, informatrice jeunesse - Responsable Europe direct au Centre Information Jeunesse Val-d'Oise

Kristiana STOITSEVA, en service civique au Centre d'Information Europe Direct Val-d'Oise

Olivier JANOUIEUX, informateur jeunesse - Responsable Europe direct à Yvelines Information Jeunesse

Christine COLLEVILLE, coordinatrice administrative à la Maison de l'Europe des Yvelines (en représentation de Claudia Dombrowsky, responsable du Centre d'Information Europe Direct)

Maison de l'Europe des Yvelines - Centre d'Information EUROPE DIRECT

Espace Paul et André Vera – 2 rue Henri IV – 78100 Saint-Germain-en-Laye

Tel. : 01 39 73 63 52 – Fax : 01.39.73.75.82 E-mail : contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu – www.maisoneurope.blogspot.com

18-06-2014

Clémence GARNIER, en service civique à la Maison de l'Europe des Yvelines

Invitée :

Aline Rutily, coordinatrice de projets européens

Témoins :

- Marion LIBOTTE, jeune femme s'engageant dans l'associatif après son volontariat en Estonie
- Jean-Baptiste COLLET, jeune ayant récemment créé son association de solidarité
- Christine MARETHEU, chargée des projets européens à la Ligue de l'enseignement (Paris)

Participants :

16 participants se sont inscrits à cette deuxième journée de formation organisée en partenariat avec Yvelines Information Jeunesse, Centre d'Information Jeunesse Val d'Oise (réseau Europe Direct) et a lieu à Saint-Germain-en-Laye dans les locaux de l'association Maison de l'Europe des Yvelines et de son Centre d'Information Europe Direct.



Contenu:

Après une présentation des différents Centres d'Information Europe Direct présents et leur rôle dans la recherche de partenariats européens, menée par le représentant du CIED de Versailles, la Maison de l'Europe des Yvelines donne la parole à Aline Rutily, développeuse de mobilité auprès de l'Agence Europe Education Formation France. Celle-ci présente son association ainsi que le partenariat Grundtvig que son association a porté.

18-06-2014

Qu'est-ce qu'un Centre Europe Direct ?

Par Olivier Janoueix.

Les trois missions d'un Centre d'Information Europe Direct sont :

- Informer, par exemple sur les enjeux des élections européennes
- Former, par exemple sur les possibilités de mobilités européennes
- Sensibiliser, en expliquant ce qui est concrètement réalisé à l'échelle européenne



Les attentes des participants pour la journée

Par Clémence Garnier (Service civique Maison de l'Europe des Yvelines) et Kristiana Stoitseva (Service civique Centre d'Information Jeunesse Cergy).

Les participants ont fait part de leurs attentes avant le début de la formation, parmi elles :

- La présentation des différents programmes européens à disposition
- Les méthodes à adopter pour réaliser un projet
- Des exemples et témoignages d'expériences
- Quels sont les projets porteurs pour impliquer un très large public, notamment les jeunes ?

Nous leur avons demandé quelles étaient les raisons pour faire ou ne pas faire un projet associatif avec des partenaires transnationaux. La volonté de mettre en place un projet à dimension européenne découle de l'envie de partager et de découvrir de nouveaux savoir-faire, d'acquérir de nouvelles compétences dans les domaines de la coopération transnationale et de la réalisation de projets, de faire tomber les préjugés, et de développer des nouveaux moyens de communication. Toutes ces découvertes valorisent l'expérience personnelle et professionnelle de chacun.

En revanche, de nombreuses contraintes peuvent démotiver les porteurs de projets : les délais souvent trop courts, les problèmes de trésorerie, l'éventuelle appropriation du projet par l'un des partenaires, la maîtrise des langues étrangères, le temps considérable nécessaire à la préparation du projet.



18-06-2014

Présentation du projet

Par Aline Rutily



L'association Paysage et patrimoine a mis en place 8 projets à dimension européenne depuis 2008. Le projet « Langage du végétal en Europe » porte sur l'éducation des adultes et plus précisément la formation des formateurs, dans le but d'améliorer les compétences et d'élargir les perspectives d'emploi de chacun. Il a impliqué 9 partenaires européens et a permis la mise en avant des langues et des TIC (Technologies de l'information et de la communication).

Avoir des partenaires implique une collaboration. Il faut trouver le moyen de collaborer ensemble d'impliquer chaque partenaire à son niveau dans le projet.

Les enjeux transversaux étaient :

- la diversité culturelle
- la lutte contre le racisme
- la prise en compte des besoins des apprenants

C'est un projet fondé sur la créativité et l'innovation. Il fallait trouver des activités et outils motivants permettant aux différents participants d'échanger ensemble. L'artistique, axe majeur du projet, s'exprime notamment via les exercices d'expression linguistique, créative et relative aux arts plastiques. Un projet exemplaire est la production des tapis végétaux en vue de déclencher un dialogue interculturel et également obtenir un résultat durable.

Construire un partenariat stratégique Erasmus +

Erasmus + se compose de quatre volets :

- Education des adultes
- Jeunesse
- Scolaire
- Transectoriel



Compte-rendu
FORMATION
DECLIC MOBILITE



18-06-2014

Une des principales innovations d'Erasmus + est la possibilité de faire des partenariats transectoriels. Il est toujours possible de se concentrer sur un type de public en particulier.

Il faut 3 pays minimum. Les projets peuvent maintenant durer de 2 à 3 ans. S'il y a un pays partenaire (hors UE) qui participe, il faut montrer la plus-value de ce partenaire, sachant qu'aucune activité ne pourra se faire dans le pays partenaire.

Le partenariat doit être stratégique. Il est en effet nécessaire de définir préalablement les méthodes, les moyens et les objectifs. Chaque projet doit se structurer autour de différentes activités.

Il faut répondre aux priorités européennes (définies dans le cadre européen des projets publiés au Bulletin Officiel en décembre).

Le coordinateur a un rôle accru. Il est désormais chargé de la gestion administrative et financière du dossier. La subvention lui est versée dans sa totalité. Cependant, chaque partenaire signe une « convention d'engagement » qui vise à préciser la position et les obligations de chacun.

Quelles activités peuvent être financées ?

Les informations suivantes sont données au regard du guide actuel Erasmus + (version 2014). Tout porteur de projet doit vérifier sur le guide réactualisé et comportant des plafonds parfois différents.

- mise en œuvre et gestion du projet

Taux unitaire mensuel en fonction du nombre de partenaires. 500€ pour le coordinateur, 250€ pour chaque partenaire avec une limite de 10 partenaires (1*500 + 9*250 max) mais il existe aussi un plafond (il faut donc vérifier le nombre de partenaires).

- production intellectuelle

Dépend de la catégorie de personne. Chiffres disponibles sur le guide Erasmus +.

- réunions transnationales

Forfait en fonction du nombre de km. Chiffres disponibles dans le guide du programme. Plafonné à 23000 €/an pour l'ensemble du partenariat. Calculateur de distance sur le formulaire.

- mobilité d'apprentissage/d'enseignement/d'étude

- action de diffusion et de développement accru du programme (dissémination)

100€ pour les participants du pays, 200€ pour ceux des autres pays.

- certaines activités exceptionnelles.

18-06-2014

La préparation linguistique peut être prise en charge si elle dure + de 2 mois

Les financements possibles pour :

- Projet de 2 ans : 300 000 € max
- Projet de 3 ans : 450 000 € max

L'évaluation et la dissémination doivent se prévoir dès le départ de l'existence du projet.

Les principaux justificatifs réclamés sont l'attestation de présence remplie par la structure d'accueil ainsi que le titre de transport

Nécessité d'avoir un identifiant PIC. Celui-ci s'obtient en s'inscrivant sur la plateforme ECAS. Chaque partenaire doit avoir un PIC.

Priorités de l'UE :

- développer et évaluer les compétences de base et transversales (lié au fait de vivre ensemble)
- apprentissage des nouvelles technologies/maîtriser l'outil informatique
- s'adapter aux nouveaux besoins de compétences. Chaque secteur a ses propres priorités
- validation des acquis

Comment se faire aider ?

- Les ressources en lignes (guide Erasmus +, formulaires commentés...)
- Les développeurs de mobilité (carte accessible sur Penelope +)
- Les interlocuteurs spécialisés (CIED, Maisons de l'Europe, DRJSCS, associations spécialisées...)

Les participants à la formation ont réagi de deux façons différentes à la fin de la présentation du programme Erasmus +. Certains, déjà expérimentés dans le domaine de demandes de subventions auprès de la Commission européenne, ont semblé satisfaits de la simplification du système. Au contraire, d'autres restent dubitatifs face à un système bureaucratique complexe et dissuasif.

Les sources de financements locaux :

Par Christine Colleville.



18-06-2014

Pour pouvoir obtenir des financements, il faut :

- s'assurer une visibilité tant sur le plan local, départemental que régional
- participer à des réseaux et étendre parfois son champ d'activité
- s'appuyer sur des structures plus spécialisées en cas de besoin spécifique.

Présentation des différents financements possibles :

- Mairie de Saint Germain en Laye
- Mairie de Versailles + bourse projet Jeune
- Conseils Généraux
- Conseils Régionaux

Toute association peut prétendre à un soutien de la mairie dans la ville où elle est implantée. Il est important de comprendre quels sont les axes prioritaires de cette ville.

Si les activités de l'association correspondent aux enjeux départementaux ou si le public cible de l'association est prioritaire au niveau départemental, l'association peut déposer une demande de subvention au Conseil général du département.

En fonction de l'ancienneté de l'association, il est possible de demander un financement FONJEP si l'association possède l'agrément Jeunesse et Education populaire (JEP) et travaille en faveur de la jeunesse, particulièrement en aidant les jeunes ayant moins d'opportunités.

Un accent particulier a été mis sur le fait de bien respecter les délais de dépôt de dossier. Il faut être aussi conscient que des mois se passent entre la date de dépôt, l'accord ou le refus du financeur, et dans le cas d'une réponse positive, la date du versement de subvention (totalité ou acompte).

Témoignages :

Marion Libotte :



Désirant partir à l'étranger, Marion Libotte s'est rendue à la Maison de l'Europe du Mans pour obtenir des informations sur les possibilités de mobilité en Europe. Progressivement, Marion Libotte a monté son projet de Service Volontaire Européen. Sa seule exigence était d'effectuer cette expérience dans le domaine culturel et artistique. Elle est ainsi partie en Estonie dans une Maison de quartier proposant des activités culturelles pour les enfants et les jeunes (de 6 à 25 ans). Au

18-06-2014

sein de sa structure d'accueil la participante était libre et indépendante. Elle a monté de toute pièce des ateliers manuels, des cours de français, des ateliers de théâtre et de danse.

Dans le cadre du SVE Marion Libotte a pu suivre des cours d'anglais et des cours d'estonien.

Les difficultés rencontrées ont d'abord été d'ordre culturel. Les Estoniens sont de prime abord fermés, ce qui a mené les étrangers et bénéficiaires de programmes de mobilité à rester ensemble. Ensuite, la structure d'accueil n'était pas bien gérée. Enfin, le retour en France a été difficile.

Cette expérience a été très enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel. Marion Libotte a appris à mieux se connaître, à comprendre ce qu'elle voulait faire et ne pas faire. Elle a également acquis de la confiance en elle, grâce à la réalisation positive de projets.

Aujourd'hui, Marion Libotte suit un Master Français Langues Etrangères (FLE). Elle fait aussi partie d'un atelier d'écriture collectif (Loesje). Elle conclut en apportant une réponse aux autres participants : les jeunes ont besoin de papillonner, non de rester enfermés dans un moule.

Jean-Baptiste Collet :

Jean-Baptiste Collet est parti cinq semaines au Pays de Galles, dans le cadre du programme Leonardo da Vinci. Il a effectué dans un centre socio-culturel qui accueillait les jeunes et les mères. En mettant toutes ses compétences à profit, Jean-Baptiste a réalisé un clip avec les jeunes de la structure qui en ont fait la présentation officielle de leur centre.



A la suite de cette expérience, Jean-Baptiste a transformé un collectif mis en place avec des amis, en association « le clan la Vésigondine ».

Christine Maretheu :

Responsable Europe à la Ligue de l'enseignement de Paris, Christine Maretheu a présenté les activités proposées par sa structure auprès des établissements scolaires. La Ligue de l'enseignement accompagne parallèlement les enseignants et associations désireux de mettre en place des projets éducatifs européens et de l'éducation. Ainsi la Ligue de l'enseignement coopère avec différents partenaires (l'OFAJ, CIEJ) afin d'assurer un échange permanent entre Paris et Berlin par exemple.



Jeux (mise en pratique des connaissances) :

18-06-2014

Pour finir la journée, un quiz a été proposé aux participants de la formation. Répartis en trois équipes, des questions leur ont été posées sur les thèmes abordés au cours de la journée. Enfin, une fiche de satisfaction leur a été distribuée afin d'évaluer la formation.

Conclusion :

Parler d'engagement associatif dans un contexte difficile nécessite une prise de conscience et un certain courage :

- pour apporter une réponse à une problématique
- pour convaincre en interne et en externe les équipes et les partenaires
- pour impliquer les acteurs de la société civile et multiplier les bénéficiaires

Savoir contacter les centres « ressources » et solliciter leur expertise en les impliquant aussi dans la mesure du possible

Ainsi tout porteur de projet peut faire appel aux Centres d'Information Europe Direct, aux membres labellisés et aux développeurs de mobilité.

Remarques particulières :

D'autres sessions d'accompagnement et d'aide personnalisée sont envisagées par les organisateurs.

Certains participants ont émis le souhait d'avoir des explications sur d'autres programmes européens comme Europe créative.

Le cofinancement nécessaire à apporter est souvent un problème pour les associations car la difficulté est de trouver une collectivité ou une fondation qui accepte de financer une partie d'un projet relevant des programmes européens.

Communication

Cette deuxième journée de formation a fait l'objet d'une communication en amont grâce au soutien de la Ville de Saint-Germain-en-Laye (ci-dessous l'insertion sur le site internet www.saintgermainenlaye.fr) mais également a donné lieu à deux articles :

- Courrier des Yvelines (édition du 25/06/2014)
- Journal de Saint-Germain-en-Laye (édition du 4/07/2014).

L'annonce de la formation a été relayée sur le site internet des partenaires dont celui de la structure hôte (www.maisoneurope78.eu) et sur la page Facebook (). Les personnes intéressées pouvaient compléter le questionnaire en ligne suivant pour s'inscrire à la formation.

18-06-2014

Une douzaine de réponses ont été collectées en amont de la formation.

Article dans l'édition du 25/06/2014 du Courrier des Yvelines



La ville en parle

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Chaufferie au Bel Air : l'opposition s'inquiète

L'ordre du jour du conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye prévoyait, ce jeudi 19 juin, une délibération sur le projet de chaufferie au bois dans le quartier du Bel Air. Il s'agissait d'obtenir l'accord du conseil sur l'établissement d'une convention de servitude avec le lycée international. En gros, une partie de la tuyauterie doit passer sous le lycée international pour raccorder plusieurs quartiers. Si la délibération a été votée sans aucune difficulté à la majorité par le conseil, le groupe d'opposition "Agir pour Saint-Germain" a néanmoins émis un vote défavorable.

« Ce n'est pas tant la question de la tuyauterie qui passe par le lycée international que la question de la chaufferie en soi, pour Anne Gommier, de la liste en question. Nous nous demandons l'intérêt réel de cette centrale, si ce n'est d'obtenir des subventions et, surtout, le risque de pollution aux particules fines. » En effet, les élus de la liste sont sceptiques quant au fait que l'approvisionnement de la centrale en bois pourrait se faire grâce aux seules réserves de la forêt de Saint-Germain. « Et s'il fallait faire venir du bois de l'étranger, d'Asie par exemple, qu'en serait-il de la qualité de ce bois qui serait brûlé dans la chaufferie, et des conséquences en terme de pollution aux particules fines ? », s'inquiète Anne Gommier. Emmanuel Lamy, le maire UMP de Saint-Germain-en-Laye, a brièvement répondu à la question. Pour lui, les multiples contrôles effectués par les services ont prouvé la sécurité du projet. « De plus, la charte énergétique établie est très claire. Il n'y a pas de risque » a poursuivi Emmanuel Lamy.

Loïc Defives

La Maison de l'Europe mobilise

Une petite vingtaine de personnes s'est réunie mercredi 18 juin à la Maison de l'Europe pour la formation "Déclic Mobilité".

Le mercredi 18 juin, plus de quinze personnes se sont retrouvées autour d'un même thème : la mobilité. La Maison de l'Europe des Yvelines organisait pour la deuxième fois la formation "Déclic mobilité". Le principe ? Sensibiliser des gens aux projets transnationaux et associatifs dans le cadre du programme Erasmus + (qui regroupe tous les autres programmes comme Erasmus, Leonardo...) mais aussi sur l'engagement associatif en général. Organisée sous forme d'ateliers théoriques, de témoignages et de jeux, la formation présentait entre autre, des exemples comme le projet Langages du végétal en Europe de l'association Paysage et patrimoine sans frontières ou encore des dispositifs locaux d'aide au montage de projet. Des intervenants comme Anne Rutly, grande porteuse de projets européens, Marion Libotte, qui était partie faire son Service volontaire Européen pendant plusieurs mois en Estonie et Jean-Baptiste Collet, créateur et président de l'association "Le clan la Vésigondine" ont également fait une apparition. « Il est important de mettre en valeur les beaux parcours qu'ils soient simples ou compliqués » insiste Christine Colleville, coordinatrice administrative et formatrice à la Maison de l'Europe. Dans une ambiance chaleureuse et studieuse, ces personnes ont pu débattre de différents problèmes et sujets en lien avec le milieu associatif. Le but de cette journée était surtout de mobiliser des personnes qui auraient le souhait de devenir ambassadeur ou porteur de projets associatifs. Selon Christine Colleville, cette journée a été globalement « très satisfaisante » et a « répondu aux attentes des personnes présentes ».

Juliette Marchais

20

ARRÊTS SUR IMAGES

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN - 691

Evaluation de la formation :

Les questionnaires pré remplis ainsi que les fiches d'évaluation distribuées en fin de journée ont permis de voir si les objectifs de la journée ont été atteints et si la formation a répondu aux attentes des participants.



LE "DÉCLIC MOBILITÉ"
AVEC LA MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

Le 18 juin, la Maison de l'Europe des Yvelines a organisé en partenariat avec le Centre d'information Jeunesse du Val d'Oise et Yvelines Information Jeunesse une deuxième journée de formation "Déclic mobilité". Cette journée portait sur le montage de projets transnationaux et associatifs dans le cadre du programme Erasmus+, mais aussi sur l'engagement associatif en général.

Maison de l'Europe des Yvelines - Centre d'Information EUROPE DIRECT

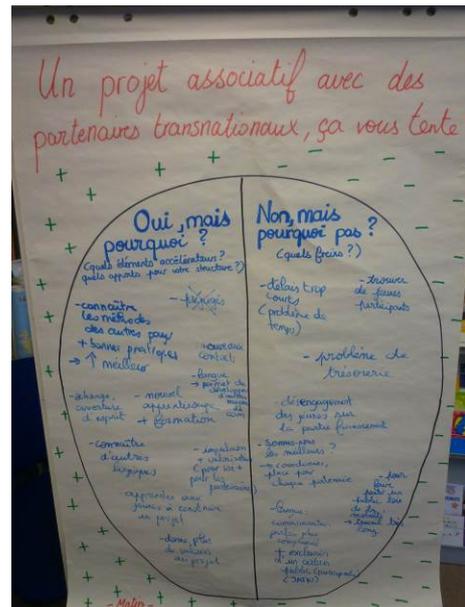
Espace Paul et André Vera – 2 rue Henri IV – 78100 Saint-Germain-en-Laye

Tel. : 01 39 73 63 52 – Fax : 01.39.73.75.82 E-mail : contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu – www.maisoneurope.blogspot.com

18-06-2014

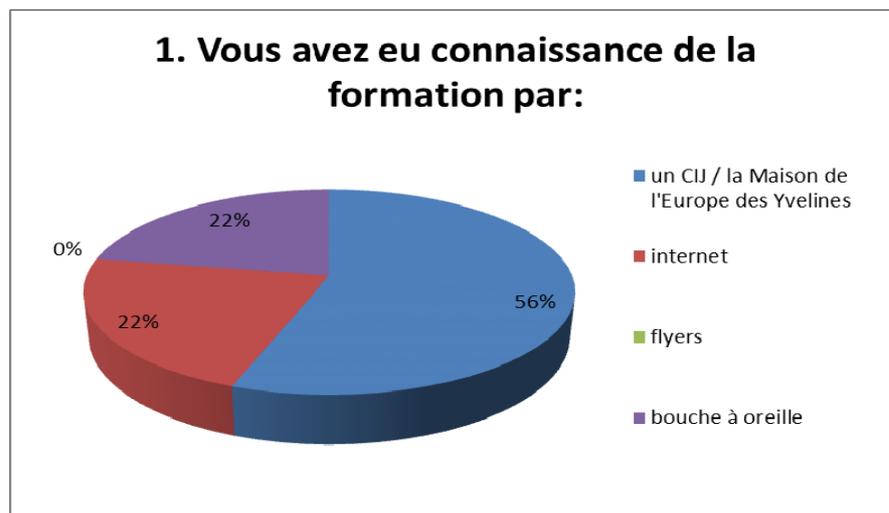
Une cible complétée lors de cette formation permet d'apprécier l'évolution des avis :



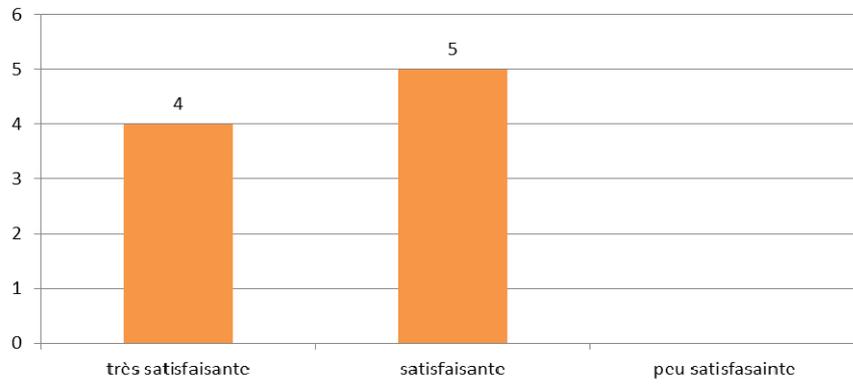
Résultats des fiches d'évaluation distribuées en fin de journée :

Ces données portent sur 9 questionnaires retournés par les participants.

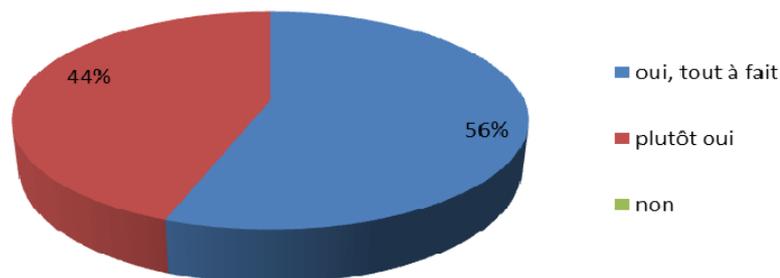
Tout d'abord, les résultats des questions à choix multiples :



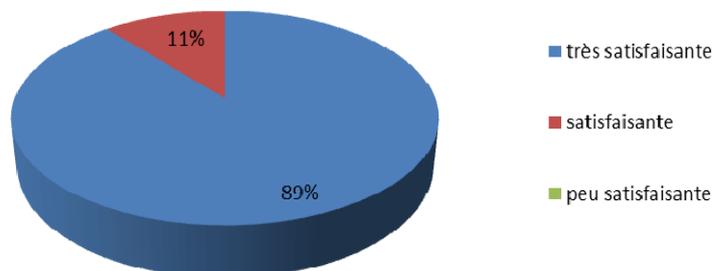
2. Qu'avez-vous pensé de l'organisation de la journée ?



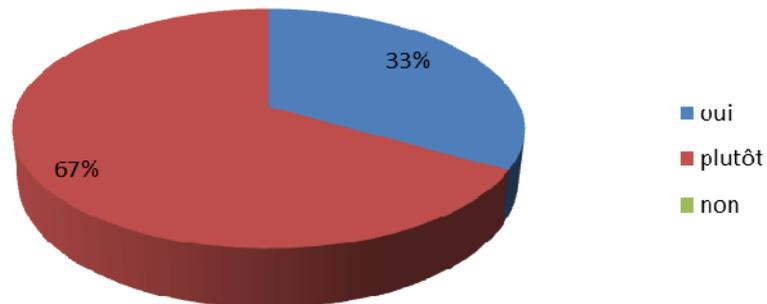
3. Les intervenants ont-ils présenté le contenu d'une manière compréhensible?



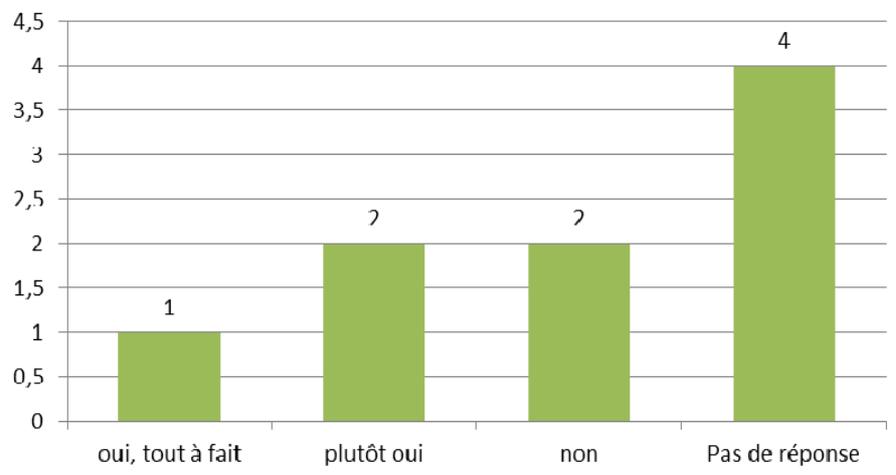
4. Comment évaluez-vous la possibilité d'échanges avec les intervenants au cours de cette journée ?



5. Cette journée de formation a-t-elle répondu à vos attentes ?



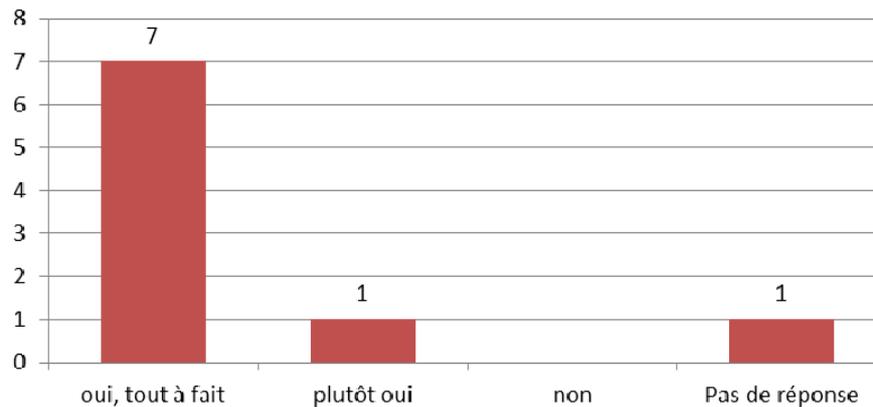
6. Les jeux organisés à la fin de la journée étaient-ils utiles pour mieux comprendre les enjeux du projet associatif ?



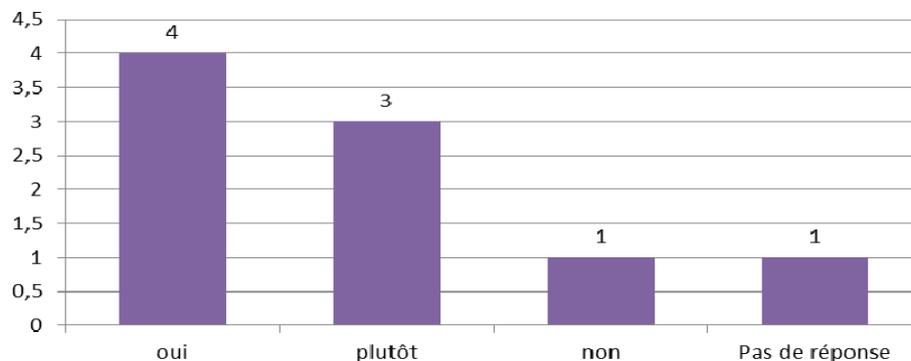
Le taux élevé de personnes qui n'a pas répondu à cette question s'explique par le fait que certains participants sont partis plus tôt et n'ont pas assisté aux jeux.

Un stagiaire qui n'a pas répondu à cette question a ajouté un commentaire : « Ca remet "les idées en place" mais ne m'a pas permis de comprendre les enjeux du projet associatif. ».

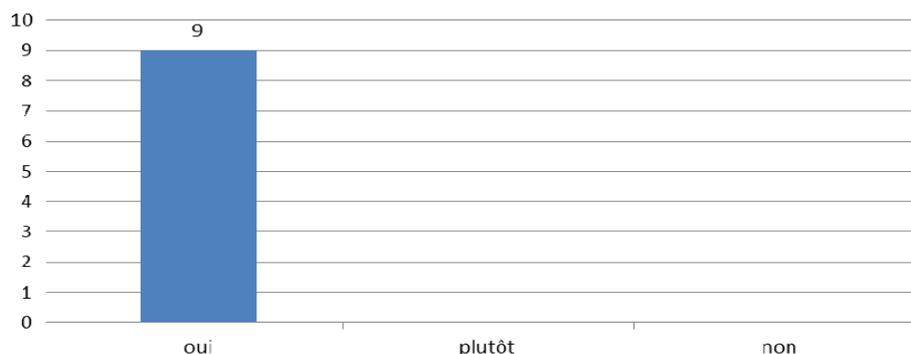
7. Avez-vous trouvé les témoignages intéressants et utiles ?



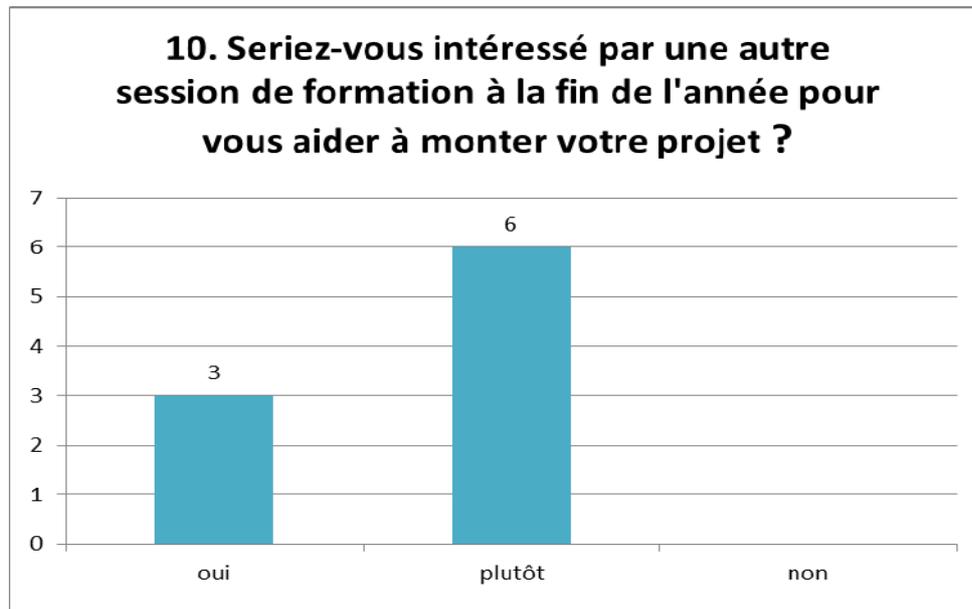
8. Aimerez-vous construire un nouveau projet associatif/d'établissement ?



9. Pensez-vous que la Maison de l'Europe des Yvelines ou toute autre structure de formation pourrait vous aider à monter votre projet ?



18-06-2014



Ensuite, les résultats aux questions ouvertes :

11. Quelle thématique souhaitez-vous voir aborder lors d'une prochaine session de formation ?

- « Quelles sont toutes les subventions possibles ? » (1 stagiaire)
- « Programme Jeunesse » (1 stagiaire)
- « Quelles sont toutes les subventions possibles ? Qui sont les acteurs de gestion et de soutien associatif ? » (1 stagiaire)
- Les six autres participants n'ont pas répondu à cette question.

12. Ce qui m'a plu 😊

- Plusieurs réponses ont été récurrentes. En effet, les réponses suivantes ont été données par trois participants : les « échanges », les « témoignages », la « clarté » des explications données.
- L'information sur « les financements locaux » (1 stagiaire)
- « Les nouvelles connaissances et idées » (1 stagiaire)
- « Le public varié » (1 stagiaire)
- « La durée de la formation (« journée pas trop longue ») (1 stagiaire)
- Les informations sur « Erasmus+ » (1 stagiaire)
- « Les jeux pour vérifier les connaissances » (1 stagiaire)

18-06-2014

- Le format de la journée (« pratique/théorie ») (1 stagiaire)
- Deux stagiaires n'ont pas répondu à cette question.

13. Ce qui ne m'a pas plu ☹

- L'intervention d'Aline Rutily : « Intervenant du matin : compliqué et pas vraiment structuré » (1 stagiaire) « Témoignage sur le projet "Langages végétales en Europe" : un peu long et flou par moment » (1 stagiaire) « Intervention matinale trop monotone et monocorde » (1 stagiaire)
- La gestion du temps : « Je trouve que les intervenants ont parfois trop approfondi par rapport au temps que l'on avait. » (1 stagiaire)
- Les intervenants : « Parfois manque de dynamisme de certains participants, on s'endort parfois un peu. » (1 stagiaire)
- Quatre stagiaires n'ont pas répondu à cette question.

14. Remarques, suggestions, questions

- « Encourager les stagiaires à se présenter quand ils prennent la parole afin que l'on comprenne mieux ce qu'ils défendent. » (1 stagiaire)
- « Merci pour cette journée. » (1 stagiaire)
- « Bravo, continuez les rencontres avec plein d'acteurs différents, c'est enrichissant. » (1 stagiaire)
- Six participants n'ont pas répondu à cette question.